



MAISON DE LA
PRÉVENTION
POINT ÉCOUTE JEUNES

Association reconnue
d'intérêt général

OFFRE D'EMPLOI

COORDINATEUR·TRICE DE PROJET

POSITIONNEMENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTRICE

Date de création : 05/2026

Fiche révisable en fonction des nécessités et des évolutions du pôle et de l'établissement

Ces missions ne sont pas exclusives. Le titulaire du poste pourra être amené à exercer des activités complémentaires afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association.

ENVIRONNEMENT DE LA FONCTION

Mission 1 : Coordination Inter-Pôles et Cohésion Interne

1. Organiser et animer des réunions de coordination technique pour favoriser le partage de pratiques entre les pôles.
2. Créer et maintenir des outils de suivi communs (tableaux de bord, calendriers partagés, bases de données bénéficiaires).
3. Recueillir les besoins des équipes terrain pour les traduire en problématiques de gestion ou de projet auprès de la direction.
4. Diffuser les notes de cadrage, les actualités législatives ou les décisions de la direction de manière pédagogique aux équipes.
5. Participer à la structuration du modèle de la communication interne et de la capitalisation des outils créés.

Mission 2 : Appui au Pilotage et Soutien à la Direction

1. Concevoir les indicateurs d'impact et rédiger les bilans d'activité (quantitatifs et qualitatifs) pour les financeurs et le Conseil d'Administration.
2. Assurer une veille permanente sur les politiques publiques de jeunesse et de prévention pour anticiper les nouveaux financements ou orientations.
3. Organiser les réunions de coordination transversales, réguler les calendriers et arbitrer les priorités opérationnelles en lien avec la direction.
4. Rédiger les bilans des appels à projets

Mission 3 : Développement et Partenariats Territoriaux

1. Représenter l'association dans certaines instances partenariales (CLE, CLSPD, réseaux jeunesse) sur délégation de la directrice.
2. Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires locaux (entreprises, autres associations, structures culturelles) pour enrichir l'offre de service du PAJ.
3. Coordonner l'organisation de temps forts (forums, journées thématiques, portes ouvertes) en lien avec les pôles.

Mission 4 : Gestion Administrative et Qualité

1. Accompagner les pôles dans la structuration de leurs actions (objectifs, indicateurs, évaluation) pour harmoniser la qualité de service.
2. Veiller au respect des engagements contractuels liés aux subventions (échéanciers, livrables).
3. Centraliser les données de tous les pôles pour produire des tableaux de bord consolidés, permettant à la directrice de piloter l'association en temps réel.
4. Centraliser et archiver les documents de référence de l'association (statuts, règlements intérieurs, agréments)

SAVOIRS

- Connaissances environnement institutionnel des politiques publiques de jeunesse, prévention, santé, insertion et cohésion sociale.
- Méthodologie de conduite et de gestion de projets.
- Construction budgétaire et suivi financier de projets.
- Outils bureautiques et collaboratifs (Microsoft 365, logiciels de suivi d'activité, tableaux de bord).

SAVOIR-FAIRE

- Élaborer des appels à projets et des demandes de subventions.
- Produire des bilans qualitatifs et quantitatifs destinés aux financeurs.
- Produire des tableaux de bord de pilotage.
- Réaliser une veille stratégique et réglementaire.
- Analyser des données d'activité et en tirer des préconisations.
- Animer des réunions interservices et groupes de travail.

SAVOIR-ÊTRE

- Capacité à fédérer et mobiliser des acteurs différents.
- Esprit de coopération et de transversalité.
- Sens des priorités.
- Capacité à gérer plusieurs projets simultanément
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Adhésion aux valeurs associatives et à la mission de prévention auprès des jeunes.

PROFIL ET DIPLÔMES REQUIS

Bac +3 à Bac +5 dans l'un des domaines suivants :

Développement local et territorial.
Ingénierie de projets sociaux.
Management des organisations associatives.
Gestion de projets.
Santé publique ou promotion de la santé.

Niveau Bac +3

BUT Carrières Sociales
Licence professionnelle Métiers de l'intervention sociale.
Licence professionnelle Développement social et médiation par les territoires.
Licence AES parcours développement territorial ou gestion associative.

Niveau Bac +5

Master Développement local et économie sociale et solidaire.
Master Intervention et développement social.
Master Gestion des organisations de l'ESS.
Master Politiques publiques.
Master Santé publique / Promotion de la santé.
CAFERUIS (pour un candidat issu du secteur médico-social avec expérience de coordination).

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE

Expérience souhaitée dans une fonction de coordination, développement de projets ou conduite d'actions territoriales.
Expérience dans le secteur associatif fortement appréciée.

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :
Maison de la prévention - Point écoute jeunes
55, avenue du Maréchal Joffre
94120 Fontenay-sous-Bois

ou par mail : maison.prevention@orange.fr

Tel : 01 48 75 94 79